# **Chapitre VI**

# LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Depuis la plus forte augmentation numérique de l'Ordre jusqu'aux suppressions de Napoléon (1810).

Caractéristiques du 18<sup>e</sup> siècle. Les prieurs généraux du 18<sup>e</sup> siècle. Le culte à nos saints et bienheureux et la canonisation de saint Pérégrin et de sainte Julienne. Les études dans l'Ordre jusqu'à la «Méthode = Methodus» de frère Francesco Raimondo Adami. Les Servites de Marie vers 1750. L'Ordre devant la situation politique européenne jusqu'aux suppressions de Napoléon. Les figures servites les plus marquantes du 18e siècle.

Caractéristiques du 18<sup>e</sup> siècle

En observant les faits, les hommes et la vie de l'Ordre au 18<sup>e</sup> siècle, on peut avoir l'impression d'être en face d'une suite ininterrompue de confusions et d'éléments contrastants et même contradictoires. Au cours de la première moitié du siècle, les Servites de Marie atteignent le nombre le plus élevé de leur histoire. Cependant, à la fin du siècle et au cours de la première décennie du 19e siècle – à cause des suppressions C, l'Ordre assistera à la fermeture d'une grande partie de ses couvents et à la perte d'un très grand nombre de ses frères.

Pour diriger l'Ordre au cours de cette époque appelée le siècle des lumières, il y aura des prieurs généraux de prestige, dont quelques-uns devinrent évêques et même cardinaux. Mais ce sera presque toujours le pape qui les nommera et non pas le Chapitre général. Bien plus, précisément en ce 18e siècle, on célébrera seulement 12 Chapitres généraux au lieu des 17 prévus.

Une grande vitalité marque cette première moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Les dispositions et les décrets pour le soutien des études se multiplient. Le culte des saints et bienheureux de l'Ordre connaît une grande effervescence; on assiste à la canonisation de saint Pérégrin et de sainte Julienne; le culte des sept Fondateurs et de quelques bienheureux s'intensifie. Au cours de cette époque, quelques Servites participent à des missions officielles de la part du Saint-Siège: au début du siècle, frère Giovanni Domenico Fabris et frère Sosteneo M. Viani font partie de la légation pontificale chinoise, concernant l'épineuse question des «rites chinois»; à la fin du siècle, frère Carlo Francesco Caselli, ex-prieur général, sera consulteur théologique de Spina dans les tractations du concordat entre Napoléon et le Saint-Siège. Alors que Caselli reçoit des honneurs de la part de Napoléon, un autre Servite de Marie, frère Amadio Bertoncelli est fusillé le 16 septembre 1809 par disposition de Napoléon, et un autre aussi, évêque de Sansepolcro, frère Roberto M. Costaguti refuse de prêter le serment à Napoléon et n'accepte pas la «Légion d'honneur» concédée par l'empereur.

À cette époque, on rencontre éga quelques Servites dits «profanes», comme le musicien Attilio Ottavio Ariosti, le sculpteur Giuseppe Salvetti, le littérateur Alessandro M. Bandiera, l'historien Giacinto M. Bergantini, le polyvalent Luigi Baroni, le génie passionné d'aéronautique Giuseppe Antonio Brusa.

Devant la difficulté de pouvoir effectuer une meilleure synthèse des nombreux événements et aspects de la vie de l'Ordre au 18e siècle, nous tenterons de regrouper les uns et les autres autour des thèmes suivants: les prieurs généraux du 18e siècle; le culte à nos saints et bienheureux et la canonisation de saint Pérégrin et de sainte Julienne; les études dans l'Ordre jusqu'à la «Méthode = Methodus» de frère Francesco Raimondo Adami; les Servites de Marie vers 1750; l'Ordre devant la situation politique européenne jusqu'aux suppressions de Napoléon; les figures servites les plus marquantes du 18<sup>e</sup> siècle.

Le successeur de frère Giovanni Francesco M. Poggi à la direction de l'Ordre fut frère Callisto Lodigieri (+1710), maître en théologie au Collège Henri de Gand à Rome. Les prieurs généraux successifs auront été ses disciples. Avant de terminer son mandat, frère Lodigieri fut nommé en 1707 évêque de Montepulciano. Frère Giovanni Pietro Bertazzoli fut nommé par le pape pour le remplacer comme prieur général; puis il fut confirmer au cours d'un Chapitre général houleux, célébré en 1708: il ne s'était pas tenu de Chapitre général depuis 18 ans. De Pietro Bertazzoli, on souligne la construction du beau couvent et de l'église dédiée à la Vierge des Douleurs au centre de Massa, sa ville natale. Il mourut un peu avant le Chapitre général qu'il avait convoqué pour l'année 1714 à Massa. Le Chapitre eut quand même lieu, non pas à Massa mais à Rome où seront d'ailleurs célébrés tous les autres Chapitres généraux du 18e siècle. Au Chapitre de 1714, c'est frère Antonio M. Castelli qui fut élu prieur général; son nom est lié surtout à des normes précises édictées pour les maisons d'études de l'Ordre et – comme pour ses successeurs au cours de ce siècle – à la diffusion de la dévotion à Notre-Dame des Douleurs, dont il obtint le privilège de pouvoir célébrer l'office et la messe dans toutes les églises servites, le vendredi de la Passion.

À la mort du prieur général Castelli (1716), le pape nomma vicaire général frère Angelo M. Ventura, remarquable prédicateur qui gouverna l'Ordre jusqu'au Chapitre général de 1720, alors que fut élu prieur général frère Sostegno M. Cavalli. Tous deux, frère Ventura et frère Cavalli s'employèrent à renforcer les études au sein de l'Ordre. C'est durant leur généralat que parut une seconde édition des *Annales* en trois gros volumes, complétées jusqu'à l'an 1725, date en fait où elles seront interrompues pour ne plus jamais être reprises. Le prieur général Cavalli demanda à l'annaliste frère Placido M. Bonfrizieri un *Diario sagro* de tous les saints, bienheureux et serviteurs de Dieu de l'Ordre, et exhorta les frères à le lire et à l'étudier. En 1724, il déclara le bienheureux Alessio Falconieri patron des étudiants de l'Ordre et, en 1725, il obtint que l'autel de la Vierge des douleurs dans chacune de nos églises soit considéré quotidiennement comme «autel privilégié». Un an avant la fin de son mandat, il fut nommé évêque de Gubbio où il mourut en 1747.

Celui qui lui succéda à la direction de l'Ordre fut frère Pietro M. Pieri; il y demeura neuf ans (1725-1734) jusqu'au jour où il fut créé cardinal par Clément XII. C'était le pape Benoît XIII qui l'avait nommé prieur général. Déjà connu comme homme d'étude et comme membre de diverses congrégations romaines, et donc très considéré auprès du Saint-Siège, le prieur général Pieri obtint pour l'Ordre de nombreux privilèges. Mentionnons les suivants: l'exemption de la juridiction des ordinaires, la dépendance directe de l'Ordre pour les religieuses «tertiaires»; le droit pour les Servites de Marie d'avoir «in perpetuo» un consulteur près la Sacrée Congrégation des Rites; l'approbation du texte constitutionnel pour l'Observance germanique (1727); l'extension à toutes les églises de l'office de Notre-Dame des Douleurs, le vendredi de la Passion (1727). Comme on l'a dit, saint Pérégrin Laziosi fut canonisé durant son mandat. La canonisation de sainte Julienne Falconieri était également prévue, mais elle fut renvoyée à 1737 à cause de la mort de Benoît XIII. Le père Rossi affirme que l'Ordre ne fut jamais aussi connu ni aussi estimé que durant cette période.

Les autres prieurs généraux également nommés par le Saint-Siège sont: frère Giuseppe M. Inghirami Curti (1734), frère Giovanni Pietro Fancelli (1744) et frère Giuseppe Antonio Rossi (1756). De frère Fancelli, on souligne sa promotion pour les études dans l'Ordre: un engagement qui – après le généralat de frère Girolamo M Vernizzi – fut intensifié par frère Francesco Raimondo Adami (1768-1774); ce dernier est l'auteur de cette «méthode» ou programme pour les études de philosophie et de théologie, qui fut pendant longtemps la *Ratio studiorum* de l'Ordre.

C'est durant le généralat de frère Sostegno M. Fassini (1774-1780) qu'eut lieu la suppression de la Congrégation érémitique de Mont Senario, d'abord celle des ermitages de Mont Senario évidemment et de San Giorgio in Lunigiana en 1778, puis celle de Cibona et de Monterano en 1779. À frère Pier Francesco Costa (1780-1786), successeur de Fassini, on doit l'heureux

aboutissement d'une tentative complexe d'ouvrir un collège et une école au couvent de Mendrisio en Suisse.

Le prieur général frère Gregorio M. Clementi (1786-1792) fut aussi un prédicateur populaire et homme d'étude; il est également l'auteur d'une biographie, encore inédite, du théologien servite, frère Cesario M. Shguanin, mort à Rome en 1769.

Lui succéda à la direction de l'Ordre frère Carlo Francesco Caselli, élu presqu'à l'unanimité par le Chapitre général, célébré à Rome en mai 1792. On parlera bientôt de lui.

Les autres prieurs généraux de cette époque tourmentée des suppressions de Napoléon furent frère Filippo M. Cerasoli (1798-1801), nommé directement par Pie VI; frère Filippo M. Vallaperta (1802-1804), seulement vicaire général apostolique, nommé par le pape Pie VII; frère Luigi Bentivegni (1804-1814), élu au Chapitre général de Florence en 1804, puis déporté en France par Napoléon Bonaparte en 1809.

Le culte à nos saints et bienheureux et la canonisation de saint Pérégrin et de sainte Julienne

Il est indéniable que l'intérêt pour l'histoire de l'Ordre au début des premières décennies du 18e siècle et la seconde édition des *Annales*, jointe à la publication du *Diario Sagro* de Bonfrizieri, contribuèrent pour beaucoup à promouvoir le culte envers nos saints et bienheureux. Cela constituait en même temps un signe et une preuve de l'affirmation constante et progressive d'un tel culte.

Dans son Santorale antico dei Servi della provincia di Romagna, Aristide M. Serra OSM résume ainsi les étapes de la canonisation de saint Pérégrin.

«Le premier procès diocésain sur le culte *ab immemorabili* débuta le 30 juillet 1608 par la reconnaissance canonique des restes mortels de Pérégrin. On introduisit la cause à la Congrégation des Rites et son étude fut confiée à saint Robert Bellarmin. On reçut une réponse favorable le 21 mars 1609. Entre-temps, le 15 avril suivant, Paul V permettait d'insérer au martyrologe le nom du bienheureux Pérégrin, ainsi que celui du bienheureux Joachim de Sienne... Les premières instances pour la canonisation furent présentées à Urbain VIII en 1644, avec l'appui de la République de Venise et de la duchesse de Mantoue. Cependant, c'est seulement en 1696 que le pape Innocent XII autorisa l'ouverture d'un second procès canonique, qui se termina les 19 et 21 juin de la même année; il fut approuvé par la Congrégation des Rites le 26 août 1702. Le décret sur les vertus héroïques parut le 23 août 1720; celui sur ses miracles, le 4 décembre 1724. Pérégrin fut canonisé le 27 décembre 1726, en même temps que saint Jean-de-la-Croix et saint François Solano.»

En vertu d'une coutume bien enracinée, surtout à Rome, les huit jours de célébrations furent très solennels. On peut le déduire à partir d'une note des dépenses, encore conservée dans les archives conventuelles de Saint-Marcel de Rome, où sont enregistrés les honoraires des peintres, des artisans et des autres qui travaillèrent pour cette occasion.

La mort de Benoît XIII renvoya à 11 ans plus tard la canonisation de sainte Julienne Falconieri. À ce propos, Davide M. Montagna OSM note ceci: «Le vrai culte liturgique commença seulement à partir de l'approbation canonique de 1678 (béatification), après que se fût évanouie à peine née une tentative de procès au début du 17e siècle. La cause de canonisation débutait en 1694; elle put se terminer seulement en 1737, non sans l'exclusion de deux mémoires apocryphes qu'on date du 14e siècle.»

En ce 18e siècle, le culte envers d'autres servites connut également quelque développement et succès. En 1717, on approuva le culte envers le bienheureux Alexis Falconieri, le dernier des sept saints Fondateurs de l'Ordre; en 1725, celui des six autres Fondateurs. En 1728, on autorisa l'office et la messe propre des sept saints Fondateurs; le jour de fête fut fixé au 11 février. En 1737 et en 1743, on obtint respectivement l'approbation du culte envers les bienheureux Jean-Ange Porro et François de Sienne. Même la cause des sept Fondateurs serait arrivée à bon port si, au temps de Benoît XIV, on n'avait pas tant insisté sur cette nécessité des miracles «individuels»: en effet une telle condition bloquera tout le processus jusqu'en 1884.

Durant la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, il y eut aussi l'approbation du culte – équivalent plus ou moins pour ce cas et pour d'autres à une béatification – envers les bienheureux Jacques Philippe de Faenza (1761), Thomas d'Orvieto (1768) et Jérôme de Sant'Angelo in Vado (1775).

À propos du bienheureux Jacques Philippe, dans le cadre de célébrations organisées en son honneur à Faenza en 1983, on publia d'intéressants témoignages ainsi que les résultats d'une étude sur sa personne.

Quant au bienheureux Jérôme, nous avons déjà signalé une monographie parue en 1982.

Les études dans l'Ordre jusqu'à la «Méthode = Methodus» de frère Francesco Raimondo Adami

Une thèse de doctorat, traitant de la «formation culturelle» de frère Carlo Francesco Caselli (1740-1828) et défendue à la Faculté des sciences politiques de l'université de Padoue en octobre 1980 par Pietro Benassi, a amplement résumé toute la documentation sur la condition des études dans l'Ordre au 18<sup>e</sup> siècle. Après avoir signalé les initiatives prises à ce propos par les prieurs généraux Antonio M. Castelli (1715), Pietro M. Pieri (1725) et Giuseppe M. Inghirami Curti (1734), la thèse présentait les dispositions et les décrets concernant les études, issus du Chapitre général de 1750, les décrets postérieurs au Chapitre général de 1762 et, enfin, le minutieux programme d'étude (*Methodus studii philosophici et theologici...*, publié par frère Francesco Raimondo Adami en 1769. L'ensemble de ces données permet de parler d'une véritable et propre *Ratio studiorum* de l'Ordre (programme d'études), autour de la moitié du 18e siècle.

Une fois fixés les critères d'étude, l'orientation culturelle prédominante et la rigueur de la vérification dans la préparation des étudiants permettent de tracer certains traits intéressants de la culture des Servites au 18<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, on peut affirmer que la restructuration «forcée» lors de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle avait favorisé une meilleure organisation de l'Ordre surtout en Italie; elle avait aussi réussi à privilégier les maisons de formation par l'envoi aux études d'un plus grand nombre de frères. Deuxièmement, l'analyse de la *Méthode* = *Methodus* rédigée par Francesco Raimondo Adami (la matière et les auteurs à suivre, les erreurs à refuter, les «nouveautés» à accepter, puis le genre de demandes établies pour les examens de fin de cours) laisse entrevoir la prédominance d'une mentalité éclectique quand même ouverte aux divers courants de pensée. De la *Methode* d'Adami, on découvre non pas tant une adhésion à une école, mais plutôt la confirmation d'une prérogative presque traditionnelle dans l'Ordre des Servites de Marie: soit le refus de suivre un unique courant de pensée. Là où cependant les indications sont formelles, c'est la prédominance du choix de la théologie positive et même celle de la théologie historique.

On verra du reste que même les figures marquantes servites du 18<sup>e</sup> siècle étonnent par leur «diversité» et confirment que l'esprit d'ouverture prévalut toujours sur la rigidité des courants de pensée, et que les individualités se maintinrent au-dessus de toute «école», même à l'époque où un grand nombre de professeurs de l'Ordre occupaient le siège d'importantes chaires des grandes universités italiennes.

On ne peut également passer sous silence – dans le contexte d'un renouveau dans les études – la contribution des frères de l'Observance germanique. Nombreux au 18<sup>e</sup> siècle furent les auteurs de grande valeur dans les domaines de la théologie et de l'ascétisme.

Les Servites de Marie vers 1750

Le tableau suivant est élaboré à partir d'une liste des couvents, publiée dans le volume no. XX de la collection historique *Monumenta Ordinis Servorum sanctae Mariae*. Comme nous l'avons souligné auparavant, un siècle après la restructuration «forcée» de 1652 qui ferma 84 couvents en Italie, l'Ordre connut une appréciable augmentation du nombre de ses frères; les chiffres rapportés ici constituent probablement le nombre le plus élevé de frères que les Servites n'aient jamais atteint durant les 750 ans de leur histoire.

Provinces		frères
Toscane		289
Romaine		195
Romagne		205
Lombardie		224
Marche de Trévise	96	
Venise		167
Mantoue		395
Gênes	206	
Naples		106
Corse et Sardaigne	98	
Allemagne		348
Bohême		110
Provence		22
Espagne		203
Les Ermites	<u>67</u>	
<u>Total</u>	<u>2731</u>	

## L'Ordre devant la situation politique européenne jusqu'aux suppressions de Napoléon

À partir des trois dernières décennies du 18e siècle jusqu'au lendemain de la prise de Rome en 1870, l'Ordre connut une série de suppressions de couvents, qui décimèrent sa présence en Europe. Chronologiquement, il y eut d'abord les suppressions sur les territoires de l'empire de Habsbourg, ensuite celles de Napoléon Bonaparte et, finalement, celles survenues dans le Royaume de Sardaigne et l'État unitaire italien. Pour la période qui nous concerne ici, nous parlerons des suppressions dans les territoires soumis à la maison d'Autriche et de celles de Napoléon Bonaparte. Les premières sont habituellement mentionnées en référence au «joséphisme», c'est-à-dire, à la politique de l'empereur Joseph II, successeur (1780) de Marie-Thérèse d'Autriche, même si une telle politique avait eu des manifestations sporadiques déjà sous le règne de Marie-Thérèse. Les suppressions – comme on le verra en traitant du 19e siècle – touchèrent aussi les couvents d'Espagne. Si on considère que les Servites de Marie se trouvaient entièrement compris dans les territoires soumis à une telle politique, on peut imaginer l'incidence du phénomène sur la vie de l'Ordre.

Notons que le prolongement des suppressions dans certaines régions a occasionné aussi une dispersion des documents d'archives et explique, au moins en partie, la difficulté de les retracer encore aujourd'hui. Par conséquent, même pour ce qui a trait aux Servites de Marie, la documentation concernant l'histoire de l'Ordre à cette époque, déjà à partir des dernières années du 18e siècle, est plutôt rare et fut peu étudiée. Des écrits sur ce sujet ont été publiés ou recueillis par divers auteurs Servites, par exemple, Graziano M. Casarotto et Davide M. Montagna pour les couvents de Venise; Mario Pasculli et Roberto M Fagioli pour la province romaine; Gabriele M. Rocca pour le couvent de la Ghiara à Reggio Emilia.

Enfin, il faut souligner la complexité du sort de beaucoup de couvents durant la suppression. Parfois, quelques frères «sécularisés» réussirent à rester dans l'Ordre; d'autres fois, il s'est agi d'un simple passage au clergé séculier, même si les biens des frères étaient confisqués et aliénés, comme cela est survenu, semble-t-il, avec frère Pietro Ricasoli de la province toscane, – la découverte est très récente – qui avait pris parti pour les troupes françaises. Il se vit ensuite contraint de se réfugier en France où, en 1816, il est curé de Villemonble, une petite localité au sud-est de Paris, siège depuis 1928 d'une communauté des sœurs Servites de Marie de Londres-Cuves... En d'autres cas, surtout en Italie, la suppression eut des effets moins désastreux en raison de certaines situations locales particulières.

De toute façon et compte tenu de ces remarques, nous pouvons déterminer certains points avec suffisamment de clarté.

Les couvents des Servites, compris dans l'aire de Habsbourg du rameau autrichien, subirent la plus sévère répression (des manifestations plutôt sporadiques s'étaient déjà produites en 1772) à partir de 1781-1783, quand eut lieu le dit «assaut joséphite» aux couvents, c'est-à-dire, la seconde phase des suppressions après la mort de Marie-Thérèse d'Autriche en 1780. Auparavant, soit en 1772, il y avait eu des suppressions dans la République de Venise. En outre, à partir de 1770, les couvents de Provence étaient disparus, même si – comme le reconnaît Conrad M. Borntrager OSM – pour ces couvents de Provence le décret de suppression se limita «à sanctionner une situation de fait».

Le nombre des couvents et des monastères supprimés durant cette deuxième phase «joséphite» fut très élevé. Concrètement – tenant compte des dispositions restrictives ultérieures de Joseph II – les trois provinces de l'Observance germanique (Tyrol, Autriche et Bohême) perdirent la moitié de leur trentaine de couvents; de plus, les dispositions de Joseph II les ruinèrent de l'intérieur en provoquant la perte presque totale de nouvelles vocations.

Quelques couvents de la Lombardie furent aussi supprimés – on a déjà parlé de la République de Venise –, mais on doit souligner que l'éclatement de la révolution française et l'époque de Napoléon incitèrent la maison de Habsbourg à atténuer l'application des normes de Joseph II, même si elles demeuraient toujours en vigueur.

La suppression, ou plutôt les suppressions de Napoléon connurent diverses phases. Rappelons au moins les suivantes: la phase qui coïncide avec la première campagne de Napoléon en Italie, une autre qui correspond à la constitution de la «république romaine» et enfin le décret du 17 avril 1810, par lequel Napoléon supprimait tous les Ordres réguliers masculins et féminins existants dans les divers états occupés par ses troupes. Ces phases allèrent en augmentant continuel d'intensité. Au début, on commença par expulser les religieux «étrangers» ou non nés dans les lieux de leur résidence; puis ce fut la confiscation des biens et le maintien des religieux avec un genre de pension. Ensuite, on supprima les couvents, même composés de gens de la place, qui ne comptaient pas plus de trois religieux (ce qui se vérifia facilement par suite de l'expulsion des «étrangers»). Enfin, en 1810, on passa à la suppression complète, dont la gravité fut seulement atténuée en raison de sa courte durée, c'est-à-dire, jusqu'au proche déclin de l'astre napoléonien.

À ces lois des «natifs» et des «étrangers» se trouvaient également soumis les supérieurs. La confusion fut énorme pour les Servites de Marie, surtout pour l'époque de la deuxième et troisième phase, où même l'État pontifical également aux mains des troupes françaises fut soumis aux lois de la suppression. Les déboires de Pie VI et de Pie VII reflètent fidèlement la situation générale qui prévalait.

À propos des années 1809-1814 et ce qui arriva au prieur général des Servites, Odir J. Dias écrit ce qui suit: «À peine cinq jours après l'amnistie de Rome survenue le 10 juin 1809, le prieur général Luigi Bentivegni se trouva confiné avec d'autres supérieurs généraux au Château Saint-Ange, d'où il continua cependant, semble-t-il, à exercer d'une certaine manière ses activités. Le 10 juillet suivant, Napoléon écrivait de Schönbrunn à son ministre des finances: "Écrivez au général Miollis et à son Conseil d'envoyer à Paris tous les généraux des Ordres monastiques, pour éloigner de Rome tout cet état-major". Le groupe, dont faisaient parti frère Bentivegni et les supérieurs généraux des franciscains, des conventuels et des carmes, partit de Rome le 14 août, en passant par Florence, Gênes, Alessandria, et arriva à Paris le 19 septembre».

«En même temps, on présenta un mémoire dans lequel frère Bentivegni, expulsé de Rome et contraint de "partir pour Paris", demandait que lui soit prolongée jusqu'à son retour la faculté d'exercer sa charge n'importe où, aussi longtemps qu'on ne lui aura pas trouvé un successeur ou que le Saint-Siège n'en dispose autrement; la faculté aussi de déléguer tous les pouvoirs touchant le gouvernement et l'administration de l'Ordre. Un rescrit favorable lui fut accordé le 2 septembre. Le procureur de l'Ordre, frère Filippo M. Dini aurait alors été nommé vicaire général par frère Bentivegni lui-même; du moins, c'est ainsi qu'il est considéré à partir du 28 septembre, et c'est sous

ce titre qu'il gouverna l'Ordre jusqu'au mois de mai 1810, quand les Ordres religieux furent supprimés dans les États pontificaux».

Un registre de la province romaine raconte ainsi les événements de ces années: «Quot, et qualia vidimus, ac passi sumus nostris temporibus, a saeculo non est auditum. (en résumé: ce qu'on a vécu et souffert à cette époque n'est pas audible!). Le fait est qu'eut lieu en l'an 1809 la terrible invasion de Rome et de presque toute l'Italie par les troupes françaises sous la conduite de l'empereur Napoléon Ier; le souverain pontife Pie VII fut emprisonné et ensuite déporté. En plus du pape, furent aussi dispersés les éminents cardinaux, les évêques et les prélats. Un décret, signé par Napoléon lui-même le 17 avril 1810, supprimait tous les Ordres réguliers, masculins et féminins, qui se trouvaient sur les terres occupées par ses troupes. Et qui peut assez redire toutes les ruines des provinces et des couvents à une époque si calamiteuse et si malheureuse? Une grande partie de leurs biens furent dilapidés et vendus; les lieux mêmes furent dévastés; en somme, les religieux furent réduits à l'abandon et à l'extermination. C'est donc cela la raison pour laquelle, à partir de 1810 jusqu'à aujourd'hui (1814), la chronique de notre province fut interrompue dans ce registre».

Comme nous le verrons en traitant du 19<sup>e</sup> siècle, la situation critique de l'Ordre aurait pu se résoudre discrètement après 1815 si, environ un siècle et demi plus tard, les suppressions ultérieures de la part de l'État italien ne leur avaient pas porté de nouveau un coup très grave.

Les figures servites les plus marquantes du 18<sup>e</sup> siècle

Nous réservons un peu plus d'espace sur ce sujet, justement dans le but de donner une plus grande unité à un tableau d'ensemble sur la vie de l'Ordre au 18e siècle.

Nous nous arrêterons brièvement sur les sujets suivants: la participation des frères Giovanni Domenico Fabris et Sostegno M. Viani à la légation papale de Carlo Ambrogio Mezzabarba en Chine; les annalistes frère Luigi Garbi et Placido Bonfrizieri; frère Uguccione M. Dias Quaresma, brésilien et le projet de fondation de l'Ordre au Brésil; l'activité missionnaire en Chine de frère Filippo M. Serrati; sœur M. Eletta di Gesù, fondatrice du monastère des Servites de Marie de Munich, en Bavière; l'évêque tertiaire servite, Manuel Fernandéz de Santa Cruz et la diffusion du Tiers-Ordre au Mexique; frère Carlo Francesco Caselli et frère Amadio Bertoncelli; les fondatrices des monastères de cloîtrées servites de Rome et de Reggio Emilia; quelques personnages particuliers de chercheurs et d'artistes: frère Attilio Ottavio Ariosti, frère Alessandro M. Bandiera, frère Giuseppe Giacinto M. Bergantini, frère Luigi Baroni, frère Giuseppe Salvetti, frère Giuseppe Antonio Brusa et autres.

Une récente thèse de doctorat, pas encore publiée, dont l'auteur est frère Tarcisio M. Mascagni, a de nouveau mis en évidence la figure de frère Sostegno M. Viani. On connaît la controverse des «rites chinois», qui croupit jusqu'au pontificat de Pie XII. Il s'agissait d'accepter ou pas que, dans les prières des chrétiens chinois et dans les cérémonies funèbres, on puisse utiliser des mots et des rites, différents dans leur forme mais non dans leur substance, provenant de la religion chinoise, surtout celle de Conficius. Afin de trouver une solution au différend qui divisait les missionnaires eux-mêmes, Rome avait envoyé en Chine au début du 18e siècle, le très jeune Monseigneur Carlo Tommaso Maillard De Tournon, devenu ensuite cardinal; il n'obtint rien et mourut en 1710 dans les prisons portugaises de Macao, aux confins de la Chine. En 1719, Rome envoya un second légat en la personne de Carlo Ambrogio Mezzabarba, âgé d'une trentaine d'années, patriarche d'Alexandrie et futur évêque de Lodi. Mezzabarba voulut avoir dans sa suite les Servites Giovanni Domenico Fabris et Sostegno M. Viani. Ce dernier est devenu prieur provincial (1734-1737) de la province de Gênes (ensuite du Piémont). Frère Viani écrivit des Mémoires du voyage de la légation de Mezzabarba en Chine. De celles-ci, on conserve aussi bien l'original que diverses copies presque contemporaines. Le «journal» de Viani est certes d'abord rédigé pour lui-même, mais il le fut presque certainement pour son ami Mezzabarba qui aimait avoir un compte rendu fidèle des faits, afin de s'en prévaloir au cours des interminables discussions provoquées par cette controverse sur les rites chinois. Ce «journal» se présente comme un texte objectif et serein. Aussitôt après la mort de Viani (1737), l'éditeur Lami de Lucques publia un exemplaire mutilé du «journal», ajoutant de fausses indications de la ville où il était publié, etc... et mettant entre autre ce qui pouvait induire les intéressés à une interprétation partiale des faits. C'est en se basant sur cette version déformée que Pastor, dans l'*Histoire des Papes*, utilise sans critique l'insinuation mordante de quelques auteurs, selon lesquels le document de Viani ne serait qu'un «roman calomnieux» et un «rapport partial». Le document au contraire est d'un grand intérêt et met en lumière la figure noble, savante et versatile de frère Sostegno M. Viani, sans parler de son style plaisant de narration sur l'aventureux voyage, aller et retour, de la légation de Mezzabarba, décrit avec un réalisme animé et riche en annotations géographiques précieuses.

La deuxième édition des *Annales* de l'Ordre (la première avait paru en deux volumes entre 1618 et 1622 grâce à frère Arcangelo Giani) fut publiée en trois volumes au cours des années 1719, 1721 et 1725 sous la direction des frères Luigi M. Garbi et Placido M. Bonfrizieri. Cette édition fut complétée jusqu'à l'an 1725; l'édition de Giani fut aussi entièrement revue, avec la sage précaution cependant de faire une distinction entre le texte de Giani et les ajouts ultérieurs. Frère Luigi M. Garbi, professeur à Pise et deux fois provincial de Toscane (1701-1704 et 1719-1722) fit de nombreux voyages après sa nomination comme annaliste de l'Ordre: une charge qu'il remplit à compter de 1712 jusqu'à sa mort en 1722. Frère Placido Bonfrizieri (+1732) est encore plus intéressant. Il avait été ermite de Mont Senario, auteur aussi de nombreuses œuvres de morale et d'ascétisme. On lui doit également une biographie de frère Pierre-Paul Perrier Dupré, «le saint portier», dont nous avons déjà parlé. Il fut aussi secrétaire du prieur général Callisto Lodigieri.

Un autre personnage intéressant des Servites fut le brésilien Antonio (fra Uguccione) Dias Quaresma (1681-1756). Venu du Brésil à Rome pour obtenir des indulgences en faveur d'une confraternité de Bahia, dite des «Esclaves de Notre-Dame», il connut le prieur général Pieri et, après un bref séjour comme tertiaire au couvent romain de Saint-Marcel, il fut admis au noviciat à l'âge de 52 ans, puis ordonné prêtre en 1733 à Gubbio par l'évêque servite Sostegno M. Cavalli. Il laissa Rome en 1734, muni de Constitutions spéciales approuvées par le pape Clément XII et destinées à un Tiers-Ordre régulier des Servites de Marie qu'il devait fonder au Brésil et dont il avait été déclaré supérieur et vicaire général. Il fonda un hospice à Lisbonne et y accueillit aussi des religieux, mais il n'obtint pas la permission de la Cour pour retourner dans sa patrie. Il mourut à Lisbonne en 1756.

Il n'est pas inusité d'entendre parler de frère Filippo M. Serrati comme missionnaire Servite de Marie en Chine. Sur son aventure, frère Sostegno M. Berardo OSM consacre de nombreuses pages dans un volume encore bien utile aujourd'hui, publié en 1925: *Le Missioni dei Servi di Maria*.

Né à Lodi en 1703, il fit ses études au Collège Henri de Gand et resta assigné au couvent de S. Maria in Via de Rome. En 1732, il obtint la permission de partir comme missionnaire en Chine. Le prieur général Pieri le nomma vicaire général pour les pays où il irait; il lui donna la faculté de fonder des Confraternités de Notre-Dame des Douleurs, d'imposer l'habit aux tertiaires, de bénir et d'indulgencier les chapelets, de fonder des couvents et de remettre l'habit aux religieux servites. Le père Serrati partit à la fin de 1732 avec un groupe de missionnaires d'autres Ordres religieux. Il alla d'abord à Macao, ensuite à Péquin et, en 1738 à Lu-gan-fu dans la province civile di Shanxi où il demeura jusqu'en 1744. Fatigué et malade, il dut revenir en Italie. Son aventure resta sans suite, du moins pour la Chine.

Maria Eletta de Gesù nous laissa un bel exemple de sœur cloîtrée. Elle est née à Dresde (Saxe) en 1671 d'une noble famille de religion luthérienne; elle entra au monastère des sœurs servites de s. Maria del Pianto à Venise et laissa ce monastère en 1715 pour aller fonder en 1716 un monastère de cloîtrées à Munich, en Bavière; elle y introduisit l'adoration du très saint Sacrement de jour et de nuit. Le monastère existe encore aujourd'hui au cœur même du chef-lieu bavarois et il réussit à se maintenir et à surmonter sans interruption aussi bien les épreuves des suppressions que les troublants déboires de la seconde guerre mondiale (1939-1945). La fondation de ce monastère se réclamait, même dans ses Constitutions de 1729 – comme dans celles de Venise (1669) et d'Arco

(1699) – de la Congrégation érémitique de Mont Senario.

Le Tiers-Ordre des Servites de Marie au Mexique à la fin du 18<sup>e</sup> siècle mérite une page spéciale. Depuis 1687 existait dans la ville de Mexico une «Compagnie des Sept Douleurs», reconnue, dix ans plus tard, par le prieur général des Servites, frère Giovanni Francesco M. Poggi. Il devint bientôt nécessaire de faire connaître l'identité de ces frères qui, de la lointaine Italie, se consacraient à la propagation de cette forme particulière du culte marial. En 1699, fut publiée, toujours dans la ville de Mexico, une «Brève relation sur l'origine des Servites de Marie» qui demeure presque certainement le premier livre imprimé en Amérique sur les Servites de Marie.

À propos de l'époque qui nous concerne, souvenons-nous qu'en 1777 le pape Pie VI concéda au diocèse de la ville de Mexico le pouvoir de célébrer la messe et l'office de Notre-Dame des Douleurs, selon le rite propre des Servites de Marie. Déjà, dans une liste des premières années du 18e siècle, contenant le nom d'illustres personnalités espagnoles appartenant au Tiers-Ordre des Servites, se trouvait aussi l'évêque de Puebla, Fernández de Santa Cruz. L'évêque était espagnol et, comme on le sait, il y avait en Espagne des groupes consistants de tertiaires, à commencer par celui de Barcelone fondé en 1663. Un autre groupe se trouvait à Ségovie, justement la ville où Manuel Fernández avait été chanoine avant sa nomination comme évêque au Mexique. À Puebla, il se fit le promoteur de la dévotion à Notre-Dame des Douleurs et surtout de la Confraternité du même nom. Ce fut cependant vers la fin du 18 siècle – comme il est démontré à partir des recherches de Damian Charbonneau OSM – que nous trouvons au Mexique une présence florissante du Tiers-Ordre des Servites de Marie, même si dans ce pays il n'existait encore aucun couvent de l'Ordre. Le premier couvent des Servites de Marie au Mexique ne sera fondé qu'en 1948, mais, comme on le voit, l'Ordre avait planté ses premières racines en Amérique centrale, trois siècles auparavant.

Deux personnages servites ont quelque rapport, pour des raisons opposées, avec Napoléon Bonaparte: frère Carlo Francesco Caselli et frère Amadio Bertoncelli. Le premier, pour le rôle qu'il joua comme consulteur théologique de Spina (et ensuite du cardinal Consalvi) dans les tractations du concordat entre Napoléon et le Saint-Siège, fut toujours estimé par l'empereur français qui lui offrit aussi le siège archiépiscopal de Paris. Une estime bien payée en retour, puisque frère Caselli ne renia jamais Napoléon, même pas quand ce dernier tomba en disgrâce. Il resta jusqu'à sa mort (1828) le conseiller de Marie-Louise d'Autriche, duchesse de Parme où, déjà cardinal, il fut évêque durant 24 ans. Bien plus, comme on l'a souligné, le comportement de Caselli peut paraître étonnant au sujet des épreuves qui frappèrent directement l'Ordre durant cette époque alors qu'il était dans les bonnes grâces de Napoléon. Son confrère, lui aussi maître en théologie, prédicateur remarquable, frère Amadio Bertoncelli (1769-1809), après le succès obtenu au cours de sa prédication du Carême à Vienne, était porteur d'un document au pape de la part du nonce. Parti de Vienne le 6 mai 1809, à peine était-il arrivé à Senigallia, frère Bertoncelli fut arrêté et emprisonné, parce que, - comme disait l'accusation - il était en possession d'inquiétante correspondance destinée à la cour de Rome. Le frère fut fusillé par les français le 16 septembre 1809 à Ancône. Il alla à la rencontre de la mort avec dignité et piété, avec un courage remarquable. Nous rapportons ici le texte de la lettre écrite par Bertoncelli quelques heures avant d'être fusillé et adressée à son ami et confrère Girolamo Tonelli, du couvent de s. Lorenzo de Budrio (Bologne). La lettre dit ceci:

«Bien cher ami. Il est trois heures de la nuit, je suis à la chapelle des condamnés à mort; demain à cinq heures, heures françaises, je serai fusillé. Priez pour ma pauvre âme. Récupérez les effets que possède à Fiume celui qui a des florins dont vous avez un reçu. Prenez les crédits que vous avez avec moi, et ayez de la charité pour ma famille. Je n'écris qu'à vous mon agonie, afin que vous sachiez que mon amitié demeure jusqu'à la fin. Saluez tous les autres: le père prieur, le père curé, le père administrateur. Assurez le pardon à tous. Nous nous reverrons en paradis, si Dieu me fait miséricorde. Saluez les moniales servites, sœur Candida, les amis habituels. Saluez mon frère, ma belle-sœur, tous ceux de la maison, les amis de Bologne. 15 septembre. Remerciez (mon) Rasinelli pour tout. Adieu, je t'embrasse. Je suis Bertoncelli.»

Elle est dépourvue de toute preuve suffisante cette allégation qui rapporte que l'ordre de tuer frère Bertoncelli serait venu d'un télégramme personnel de Napoléon au général Pouchin, portant

les mots suivants: «Fusillez-moi Bertoncelli».

Frère Francesco Caselli avait-il été mis au courant de l'arrestation de Bertoncelli? Si oui, tenta-t-il de faire quelque chose pour lui? Une telle interrogation ne mériterait-elle pas qu'on y fasse une recherche pour y répondre?

Il est intéressant de relever que, justement au cours de cette époque la plus troublée de la fin du 18e siècle et à l'aube du suivant, deux monastères de sœurs cloîtrées servites aient réussi à se constituer de façon stable.

C'est à Rome en 1797 que débute la vie communautaire et contemplative de celles qui deviendront les Mantelées Servites de Marie; elle est due à l'initiative de Vincenzo Masturzi qui voulait créer un monastère pour sa fille Elisabetta (devenue sœur Maria Giuliana). Parmi elles se trouvait la vénérable Maria Luisa Maurizi qui commence le noviciat avec les autres en 1803, date de fondation du monastère, et fait sa profession l'année suivante devant le pape Pie VII. Les consœurs de Maria Luisa Maurizi continuent encore aujourd'hui, à Colle Fanella de Rome, leur vie de religieuses cloîtrées. Leur monastère fait partie de la fédération italienne des moniales Servites de Marie. En 1977, la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints promulguait le décret sur l'héroïcité des vertus de Maria Luisa Maurizi. En 1981, on célébra solennellement le 150e anniversaire de sa mort.

À Reggio Emilia, c'est en 1805 qu'est fondé le monastère servite de Notre-Dame des Douleurs; il sera ensuite transféré en 1887 à Montecchio Emilia et il est connu aujourd'hui sous le nom de s. Maria dell'Olmo, site de l'ancien couvent des frères servites. L'histoire de cette fondation, racontée par sœur Maria Maddalena di Gesù (Piazza) qui en fut l'initiatrice, fut récemment publiée en 1980; elle est précédée d'une longue introduction de sœur Maria Ignazia Danieli et illustrée d'une série de dessins de frère Fiorenzo M. Gobbo OSM. Cet exposé donne des informations qui montrent, entre autre, l'intérêt que frère Caselli portait à ce monastère.

En terminant, faisons encore une courte allusion à quelques autres personnalités de ce 18e siècle servite.

Parmi les nombreux Servites qui se dédièrent à la musique, il y a Girolamo Celotti, Angelo Ferialdi, Cajetan Vogel, Luigi Braccini; mais on souligne surtout frère Attilio Ottavio Ariosti (Bologne 1666 - Angleterre 1729), compositeur et auteur de nombreuses œuvres théâtrales, d'oratorio, de cantates, d'airs, de sonates. Un frère inquiet – pour employer un euphémisme – il fréquenta la cour de Mantoue, de Berlin, de Vienne et de Paris. À Londres en 1722, il faisait partie de la direction de la «Royal Academy of Music».

Bon sculpteur et ciseleur fut le florentin frère Giuseppe Salvetti (+ 1739), qui a laissé des bustes et des tableaux de quelques Servites contemporains.

Le siennois frère Alessandro M. Bandiera OSM (1699-1765) fut un littérateur de talent et le traducteur de Cornelius Nepos et de Cicéron; il fut aussi apprécié par Parini. Il avait d'abord été jésuite.

De son côté, frère Luigi Baroni (1723-1809), bibliophile et numismate, fut recherché comme examinateur et recenseur de livres, et pour réordonner les bibliothèques. Ayant fui la France après la révolution française, il rentra à son couvent de Lucques et y organisa une bibliothèque, riche de manuscrits et de rares publications.

Frère Giacinto M. Bergantini (1691-1774) fut un historien de valeur; plusieurs de ses écrits furent détruits lors de l'incendie du couvent de Venise en 1769. Il fut un homme d'étude et un défenseur de Sarpi.

On pourrait continuer la liste pour ne pas oublier d'autres noms illustres de Servites. En voici quelques autres: frère Giuseppe Antonio Busa, précurseur dans le domaine des expériences aéronautiques, avec frère Luigi Poletti, tous deux bolognais et disciples de frère Girolamo Malisardi (+ 1796); frère Carlo Antonio Tassinari (+1731), plusieurs années directeur spirituel de sœur Veronica Giuliani; frère Carlo Traversari (1739-1818), théologien, et frère Roberto M. Costaguti (1732-1818), premier recteur et administrateur de l'université de Malte et ensuite évêque de Sansepolcro pendant quarante ans; et enfin le célèbre théologien du Tyrol, frère Cesario M.

### Shguanin (1696-1769).

### Dates à retenir

- 1712 Mort de sœur M. Arcangela Biondini, fondatrice du monastère d'Arco.
- Les couvents d'Allemagne sont divisés en deux nouvelles provinces: celle d'Allemagne (subdivisée en 1756 en provinces d'Autriche et du Tyrol) et celle de la Bohême.
- 1719 Fondation du monastère de Monterano.
- 1719-23 Les Servites Giovanni Domenico Fabris et Sostegno M. Viani font partie de la légation de Monseigneur Carlo Ambrogio Mezzabarba en Chine.
- 1719-25 Deuxième publication des *Annales* de l'Ordre, sous la direction de frère Luigi M. Garbi et de frère Placido M. Bonfrizieri.
- 1726 Canonisation de saint Pérégrin M. Laziosi.
- 1727 Approbation spéciale des Constitutions de l'Observance germanique.
- 1731 Mort de frère Carlo Antonio Tassinati, directeur spirituel de sœur Veronica Giuliani.
- Départ de frère Filippo M. Serrati pour la Chine. Retour en Italie en 1744.
- Ordination sacerdotale du premier Servite de Marie latino-américain, le brésilien Antonio (fra Uguccione M.) Dias Quaresma.
- 1737 Canonisation de sainte Julienne Falconieri.
- Mort de sœur M. Eletta di Gesù, fondatrice en 1716 du monastère de Munich, en Bavière.
- Publication du *Methodus* ou programme d'études par le prieur général, frère Francesco Raimondo Adami.
- Décret royal de suppression des Servites de Marie en Provence.
- 1772 Suppression des Ordres religieux aux alentours de la République de Venise.
- 1778-79 Abolition de la Congrégation érémitique de Mont Senario par disposition papale.
- 1780-90 Règne de l'empereur Joseph II. Suppressions dites «joséphites» des Ordres et des Congrégations religieuses.
- 1798-99 Première «république romaine». Les suppressions des Ordres religieux se continuent dans les territoires occupés par les français.
- 1801 Concordat entre Napoléon et Pie VII. Y joue un rôle actif frère Carlo Francesco Caselli, ex-prieur général (1792-1798), puis cardinal (1802) et évêque de Parme (1804-1828).
- Fondation du monastère des cloîtrées servites à Rome.
- Fondation du monastère de Reggio Emilia (maintenant à Montecchio Emilia depuis 1887).
- Exil du prieur général Luigi Bentivegni. Exécution à Senigallia par l'armée française de frère Amadio Bertoncelli.
- Suppression générale des Ordres religieux, décrétée par Napoléon Ier.

#### ANTHOLOGIE

Considération de frère Chrysologus M. Greimbl (1712) sur les immenses douleurs de Jésus Christ, causées par la présence de Marie au pied de la croix.

Plusieurs fois, j'ai essayé d'approfondir la grandeur des douleurs du Christ, en m'inspirant de la doctrine du docteur angélique, saint Thomas d'Aquin, et j'ai découvert, en suivant ses réflexions, qu'un nouveau et plus profond motif de souffrance pour le cœur du Rédempteur fut de voir souffrir et pleurer sa Mère et le disciple qu'il aimait. Ils sont nombreux les saints qui attestent – et le même motif le démontre clairement – combien cette présence fut cause d'une amertume si spéciale et si profonde que notre esprit peut à peine comprendre. Voici ce que dit à ce sujet saint Augustin: «Ô mon Seigneur Jésus, ta croix te tourmente; mais ta Mère ne te tourmente pas moins. Certainement ta douleur t'afflige, mais celle de ta Mère ne t'afflige pas moins».

Même saint Bernard exprime une pensée semblable quand il dit: «Pour le moment, ne parlons pas de la croix du Christ; dis-moi plutôt: de quelle grande douleur, penses-tu, devait être affligé son cœur si doux, à voir sa bienheureuse Mère qui souffrait là près de lui, à voir son cœur transpercé par un si cruel glaive de douleur? La souffrance de la Mère augmente certainement la douleur des plaies de son Fils qui la voyait près de sa croix, le cœur gonflé de douleur». Puis saint Bonaventure ajoute en pleurant: «Considérons donc l'amertume qui remplissait le cœur de Jésus, douceur des anges. Lui, il ne souffrait pas seulement à cause du poids de nos fautes et à cause de nos ingratitudes, mais bien plus à cause de la présence de sa Mère qu'il aimait tant et qu'il voyait maintenant ployer sous le poids de la douleur. C'était une douleur trop grande, accrue par un amour réciproque et intense qui les unissait dans la souffrance». C'est justement cela: une douleur trop grande, une indicible amertume.

Il aurait certainement accepté une autre croix et une autre flagellation et de nouvelles épines, s'il avait pu enlever du cœur de sa très douce Mère le glaive cruel. Mais bien autre était la volonté du Père éternel: pour cela s'acharnait sur le Fils une douleur trop grande. Sa Mère était là; celle devant qui s'éclipsent les vertus et les privilèges de dignité de créature toute simple. Elle était là, sa Mère, celle qui était devenue digne de mérites si grands et si sublimes jusqu'à être couronnée d'étoiles. Elle était là, sa Mère au cœur très tendre, au sein maternel et virginal. Et Jésus la voyait là, toute proche, noyée dans une mer de douleur à cause de ses supplices. En face de son Fils crucifié, elle voyait les plaies, elle entendait les insultes, elle contemplait le tourment de la croix. Comme l'atteste saint Jérôme, elle souffrait à cause de son Fils plus qu'une martyre. Et son Fils! Que faisait-il pour une Mère si grande? Que faisait-il, dis-je, lui qui était le plus cher de tous les fils, lui qui comprenait les inexplicables douleurs, lui si prévenant envers sa Mère, si aimant de sa Mère? Notre intelligence ne sait plus que penser si ce n'est ceci: c'était justement une douleur trop grande. (...)

Je lis encore une autre preuve qui se réfère à la douleur du Christ souffrant. Ce qui le faisait souffrir était le profond souci qu'il avait vis-à-vis de sa Mère; pour cela, voulant presque donner une preuve manifeste de son angoisse si intime, il la confia au disciple en disant: «Voici ta Mère». Écoutons à ce propos ce que dit saint Jean Chrysostome: «Le Seigneur Jésus démontre son très grand amour (et donc aussi une très tendre compassion) envers sa Mère; et pour cela il la confie au disciple, nous enseignant ainsi à être nous aussi d'un soin scrupuleux envers ceux qui nous donnèrent la vie, et ceci jusqu'à leur dernier souffle de vie». Un père et une mère nous ont engendrés à la vie mortelle, c'est pourquoi il est de notre devoir d'avoir soin d'eux scrupuleusement, comme le Christ nous l'enseigna clairement au moment de sa dernière agonie. «Qui abandonne son père est comme un blasphémateur; qui insulte sa mère est maudit de Dieu». En même temps, je vois là une autre Mère qui par un enfantement douloureux nous engendre tous à la vie de l'esprit. C'est la Vierge très sainte. Quand elle se tint près de la croix, elle mérita de nous recevoir tous comme ses fils: apprenons donc du Christ à aimer cette Mère et, en l'aimant, à pleurer sur ses douleurs. Le Fils veut confier aux soins de Marie toute son Église, en la personne de Jean; et tout de suite, obéissante, la pieuse Mère offrit pour nous ses douleurs au Père éternel. Combien grande donc doit être pour les chrétiens l'obligation de démontrer aussi avec amour leur amour envers une Mère si grande. Qu'il cherchent donc à partager sincèrement ses douleurs, et qu'ils lui offrent chaque jour leur remerciement répété et fervent. Écoutons attentivement ces paroles qui furent presque les dernières prononcées par le Christ mourant: «Voici ta Mère!». Le Christ les a dites pour nous enseigner à prendre scrupuleusement soin, jusqu'au dernier souffle de vie, de ceux qui nous enfantèrent à la vie. Cet enfantement mystique de Marie dépasse immensément toutes les douleurs de toutes les mères.

Ne soyons pas, je vous en supplie justement au nom de ces mêmes douleurs, ne soyons pas si ingrats jusqu'à mettre le culte de la Mère des Douleurs au dernier rang, ou à remplir négligemment ce service. Le Fils est suspendu, désolé, sur le gibet de la croix, effroyablement blessé, devenu misérable par une cruauté raffinée; et presque oublieux de soi, comme unique réconfort il demandait seulement ceci: que Jean et avec lui que tous les fidèles à l'avenir accueillent

près d'eux sa Mère désolée. La gravité du moment exige d'accueillir les dernières volontés du Rédempteur mourant. C'est pourquoi, s'il existe dans le cœur de l'homme encore un peu de gratitude, répétons souvent avec un cœur contrit ces paroles du docteur séraphique, saint Bonaventure: «D'un amour réciproque et intense qui les unissait dans la souffrance, il en sortit une douleur trop grande». Répétons-les et accueillons près de nous la Mère des Douleurs.

#### Note

De l'opuscule de frère Chrysologus M. Greimbl OSM (1729-1804), intitulé *Maximus Christi* patientis dolor juxta doctrinam divi Thomae Aquinatis piae considerationi propositus a quodam sacerdote s. Ordinis Servorum B.V. Mariae provinciae Tyrolensis (La très grande douleur du Christ durant sa passion selon la doctrine de saint Thomas d'Aquin, proposée comme pieuse méditation par un prêtre de l'Ordre des Servites de la bienheureuse Vierge Marie, de la province du Tyrol. (Augusta e Innsbruck 1762) pp. 83-86 et 91-93. Cet extrait est tiré de la traduction italienne effectuée par Faustino M. Faustini OSM.